

Synthèse administrative

Nous sommes en train de mettre à jour le Plan municipal de la Ville pour qu'il soit plus clair, plus facile à consulter et mieux adapté aux besoins actuels et projetés de Moncton. Les politiques-cadres provisoires constituent un aspect important de cette mise à jour et s'inspirent de vastes travaux généraux et d'importantes consultations de la collectivité. La version à jour de ce plan fera état des exigences du gouvernement provincial, des pratiques exemplaires actuelles et des commentaires des résidents et des acteurs de la région. Dans l'ensemble, les politiques-cadres proposées sont destinées à guider le déroulement de la croissance, à offrir un plus vaste choix de logements, à améliorer les options de transport, à renforcer l'économie et à mieux protéger les infrastructures naturelles et culturelles qui façonnent l'identité de Moncton.

Les politiques-cadres proposées comprennent un libellé simplifié, des cartes à jour, des catégories plus claires dans l'aménagement du territoire et une structure qui explique mieux comment sont prises les décisions d'urbanisme. Un élément clé de ces politiques-cadres vise à mieux définir et cibler l'orientation de la croissance. Elles orientent mieux la croissance vers les secteurs dans lesquels des infrastructures, des services et des options de transport existent déjà ou peuvent être assurés plus efficacement. Elles mettent aussi à jour les moyens selon lesquels les différentes parties de la Ville sont désignées et urbanisées, dont les quartiers, les couloirs de transport en commun, les secteurs polyvalents, les terrains destinés à l'emploi et aux parcs, ainsi que les espaces naturels.

Collectivités complètes

Les politiques-cadres sur les collectivités complètes visent essentiellement à aménager des quartiers dans lesquels les citoyens peuvent se rapprocher des biens et des services essentiels auxquels ils doivent chaque jour faire appel, qu'il s'agisse des habitations, des services, des parcs, des emplois et des espaces communautaires. L'objectif principal consiste à aménager des collectivités qui sont plus pratiques, inclusives et mieux connectées.

L'une des principales politiques-cadres proposées consiste à focaliser la croissance projetée sur le périmètre urbain existant de Moncton. Autrement dit, il s'agit de mieux prioriser le réaménagement, les aménagements intercalaires et la densification dans les secteurs qui sont déjà viabilisés, dont le centre-ville, les principaux couloirs et les sites sous-aménagés. Le Plan permettrait aussi d'indiquer plus clairement les secteurs dans lesquels la croissance devrait se dérouler et les types de projets d'aménagement qu'il convient de réaliser dans différents secteurs de la Ville.

Ces politiques-cadres mettent aussi fortement l'accent sur la qualité de la conception des rues, des bâtiments et des espaces publics. L'on s'attendrait à ce que les nouveaux projets d'aménagement permettent de créer des lieux attrayants, piétonnables et conviviaux, en améliorant les rues, en aménageant des espaces publics plus pratiques et en améliorant les liaisons menant à des destinations comme le secteur riverain. La Ville est aussi manifestement favorable à l'accessibilité et à la conception bienveillante pour les aînés, afin de veiller à ce que les collectivités soient plus inclusives pour les résidents de tous les groupes d'âge et de tous les niveaux d'aptitude physique.

Vigueur de l'économie

Les politiques-cadres économiques sont destinées à faire de Moncton un pôle d'emploi, de croissance économique et d'investissement. Une grande priorité consiste à protéger et à renforcer les terrains destinés à l'emploi, soit les secteurs consacrés à l'emploi et à l'activité économique, pour veiller à ce qu'il y ait suffisamment de place pour l'expansion des entreprises et les nouvelles activités économiques.

Les politiques-cadres proposées ont aussi pour objectif de réduire les conflits entre les terrains destinés à l'emploi et les aménagements résidentiels proches ou les autres aménagements sensibles. Autrement dit, il faut planifier plus attentivement ces secteurs pour que la Ville puisse assurer à la fois son développement économique et la qualité de vie offerte aux citoyens.

Dans le même temps, les politiques-cadres proposées sont destinées à permettre à l'économie locale de se diversifier. Ces politiques permettent d'appuyer les petites entreprises, les services locaux et les industries émergentes, en plus d'offrir des perspectives industrielles et économiques plus vastes. Elles tiennent également compte du rôle de l'éducation, du perfectionnement des travailleurs et des métiers spécialisés dans la promotion du succès économique à long terme.

Mobilité

Les politiques-cadres sur la mobilité visent à offrir aux résidents des moyens plus nombreux de se déplacer sécuritairement et commodément. Si les routes et les voitures restent importantes, les politiques-cadres proposées mettent davantage l'accent sur les déplacements à pied, à vélo, sur roues et dans le transport en commun.

L'une des principales politiques-cadres consiste à miser davantage sur les rues complètes. En d'autres mots, il s'agit de concevoir des rues pour tous, et non seulement pour les automobilistes. Le plan permet d'améliorer la sécurité des trottoirs, les passages pour les

piétons et les liaisons cyclables, en plus de renforcer les liens avec les écoles, les parcs, les installations communautaires et le centre-ville.

Les politiques-cadres proposées visent aussi à améliorer les liaisons du transport actif sur tout le territoire de la ville et à consacrer plus d'attention aux quartiers qui ne sont pas bien servis à l'heure actuelle. Ce qu'il faut surtout retenir, dans l'ensemble, c'est que Moncton se doterait d'un réseau de transport offrant des choix plus vastes et de meilleures liaisons entre les lieux d'habitation et les destinations des résidents.

Logement

Les politiques-cadres sur le logement visent à enrichir les choix de logements et à permettre à Moncton de réagir à la croissance et à l'évolution de la population. Les politiques-cadres proposées apportent une plus grande marge de manœuvre dans la construction de différents types d'habitations, dont les logements de moindre superficie, les habitations de taille familiale, les logements locatifs, les logements abordables et les logements avec services de soutien. Elles donnent aussi plus d'importance aux options de logement offertes aux résidents qui sont peut-être plus vulnérables, afin de permettre à la Ville de mieux répondre à des besoins plus variés.

Les politiques-cadres proposées reconnaissent aussi que la Ville devra faire plus qu'adopter l'approche habituelle du marché privé pour répondre aux besoins en logements. Elles permettent de créer une stratégie du logement qui prévoit les autres moyens par lesquels la Ville peut améliorer l'offre et l'abordabilité des logements, surtout pour les personnes dont les revenus sont moindres ou dont les besoins sont plus considérables. Il pourrait s'agir de se pencher sur les nouveaux moyens d'organiser et d'aménager des logements, par exemple les nouvelles politiques pour les primes de densité, la constitution de l'administration municipale du logement et l'amélioration des liens entre le logement et les services de soutien.

Une autre politique-cadre importante consiste à mieux promouvoir la densification résidentielle dans les secteurs appropriés, y compris la densification en douceur dans les quartiers de moindre densité, ainsi que la construction d'un plus grand nombre de logements dans les couloirs majeurs et dans les secteurs dotés de bons moyens d'accès aux services et au transport en commun. L'objectif consiste à construire des logements dans les secteurs dans lesquels il est possible d'optimiser l'aménagement des infrastructures et des terrains existants.

Culture et patrimoine

Les politiques-cadres sur la culture et le patrimoine consistent à protéger et à valoriser les lieux, les bâtiments, les récits et les traditions qui définissent le caractère de Moncton. Les politiques-cadres proposées permettraient de mieux promouvoir la conservation du patrimoine,

dont les zones patrimoniales et les édifices patrimoniaux, et d'encourager la réutilisation des vieux édifices dans la mesure du possible.

Le Plan donne aussi à la culture un rôle plus important dans le modelage de la ville. L'art public, l'activité culturelle, le récit et les espaces culturels sont considérés comme des éléments importants d'une collectivité florissante et accueillante. Les politiques-cadres proposées mettent aussi en lumière l'importance de nouer des liens plus étroits avec les titulaires des droits des Premières Nations et de reconnaître leurs droits, leurs systèmes de connaissances et leurs valeurs dans les travaux de planification projetés.

Environnement

Les politiques-cadres sur l'environnement ont pour objectif de protéger les espaces naturels qui font de Moncton une ville saine, attrayante et mieux à même de réagir aux difficultés comme les inondations et les changements climatiques à l'heure où cette ville se développe. Les parcs, les sentiers, les arbres, les milieux humides, les cours d'eau et les espaces verts sont des éléments importants du quotidien et jouent un rôle prépondérant dans la promotion du bien-être de la collectivité.

Les politiques-cadres proposées mettent l'accent sur la protection et l'amélioration de ces espaces. Elles permettent d'améliorer l'accès aux parcs, aux sentiers et aux espaces verts, de renforcer le couvert forestier sur tout le territoire de la ville et de mieux protéger les milieux humides, les cours d'eau et les autres zones naturelles. Ces changements sont destinés à permettre d'aménager des quartiers plus sains, à réduire les risques d'inondation, à améliorer la biodiversité et à faire de la ville un milieu plus agréable pour les résidents.

Les politiques-cadres proposées invitent aussi à rendre les nouveaux projets d'aménagement plus résilients au climat. Il s'agit d'écologiser la conception des bâtiments, de préserver et d'accroître le couvert forestier mature, d'adopter de meilleurs moyens de gérer les eaux de pluie et d'adopter des modèles de croissance qui permettent aux résidents de se déplacer plus facilement à pied, à vélo et en autobus.